



## Centre d'Etudes et de Recherche sur la Vigne et le Vin



### **La construction du terroir ou la nécessité d'un leader<sup>1</sup>**

**Jean-Claude Hinnewinkel**, professeur émérite de Géographie, ADES (Aménagement, Développement, Environnement, Santé)- UMR CNRS 5185, Université Michel de Montaigne-Bordeaux3, et CERVIN

L'ensemble des contributions corrobore la première partie de l'ouvrage en soulignant combien les territoires viticoles aquitains apparaissent comme des constructions sociales complexes, dans le temps long. Il souligne aussi combien ces territoires sont générateurs d'une identité forte et porteuse, mais suffisamment malléable pour s'adapter aux aléas et mutations du marché. Ces constructions territoriales sont fortement dépendantes de conditions « géopolitiques » internationales et régionales avec, comme constante, la nécessité d'un échelon organisateur intermédiaire entre le local soit le terroir et le global soit le marché mondial. Ce fut longtemps l'ensemble du bassin aquitain structuré par le pôle de Bordeaux, rappelant ainsi que tout territoire du vin est organisé autour d'un « noyau d'élite »

#### ***La construction du terroir : la nécessité d'un pôle organisateur***

Nous avons développé par ailleurs le rôle essentiel des « noyaux d'élites » dans la structuration des vignobles et de leurs terroirs<sup>2</sup>. Organisé lui-même aujourd'hui autour de trois pôles (carte 1), le vignoble bordelais fut très tôt un centre structurant pour toute la viticulture du bassin de la Garonne et de la Dordogne, concentrant les activités exportatrices vers l'Angleterre dans un premier temps, vers l'Europe du Nord puis le Monde dans les phases de développement ultérieures. Ainsi le bassin de production du « bordeaux » était structuré par les rivières avec son cœur permanent, le négoce bordelais, et des périphéries qui se cherchent perdura jusqu'au début du XXe siècle. Ainsi en est-il de l'Agenais qui, selon Sandrine Lavaud (chapitre 1) est demeuré enfermé dans un système normatif et juridique : « *Diluée, mouvante et fragile, l'identité viticole de l'Agenais, à l'égal de celle de bien des régions du Haut Pays, a été trop contrainte pour pleinement s'épanouir et s'affirmer. Si le Moyen Âge en a fixé les principaux traits, les époques postérieures n'ont pas su les faire véritablement évoluer ; demeurés les victimes des privilèges de Bordeaux, les vignobles agenais n'ont pas réussi à s'en affranchir, tout en restant fascinés par ce modèle qu'ils rêvaient d'intégrer. Encore en 1911, lors de la délimitation régionale des aires d'appellation, l'Agenais a*

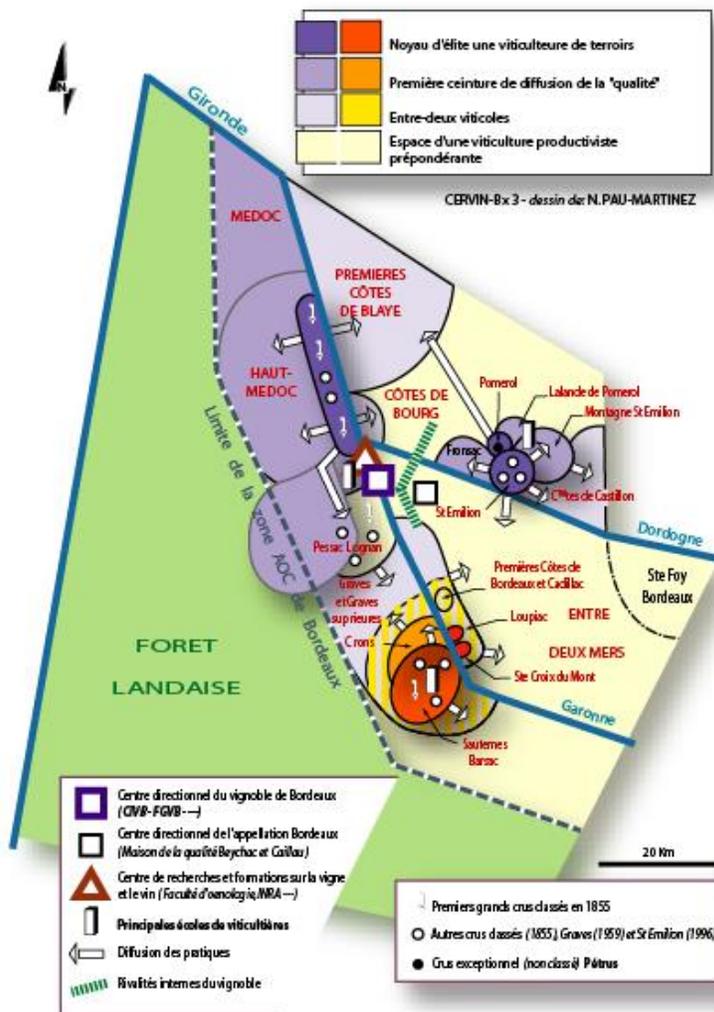
---

<sup>1</sup> Conclusion de la seconde partie de Vignobles et vins d'Aquitaine, images et identités d'hier à aujourd'hui, JC Hinnewinkel et S. Lavaud (dir.), Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 2009, 392 p.

<sup>2</sup> Voir Première partie de Vignobles et vins d'Aquitaine, images et identités d'hier à aujourd'hui, JC Hinnewinkel et S. Lavaud (dir.), Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, Bordeaux, 2009, 392 p....

revendiqué, sans succès, son intégration à la zone Bordeaux ; occasion ratée de revanche sur l'histoire mais aussi aveu d'un mal d'identité ».

Mais c'est peut-être la nécessité d'un pôle structurant fort qui justifie les revendications régionales de Bergerac, Duras ou Marmande comme nous le reverrons dans l'épilogue. C'est sans doute l'absence d'un tel pôle qui explique les difficultés de construction d'un « terroir Sud-ouest » comme le décrit Hélène Douence (chapitre 14). Malgré la conviction qu'une démarche collective d'identification sur l'échiquier national et international mais aussi local par une identification forte au territoire régional est nécessaire, cet « un entre-deux » ne parvient pas à construire son terroir alors qu'elle dispose de référents culturels multiples qui lui permettent de vivre cette région, quand Bordeaux semble s'enfermer dans une géographie restreinte. Cette difficulté à recourir à l'identité régionale est à replacer aussi dans le combat dialectique permanent entre local et global; des logiques territoriales « de clocher » qui ont perturbé, voire empêché, la création d'une identité régionale et le Sud-ouest jouant jusqu'à la fin du XIXème siècle le rôle de la plus petite échelle. On retrouve ainsi, hier comme aujourd'hui la question de l'échelle de valorisation des images, même si aujourd'hui elle s'est complexifiée avec la tripléte local / régional / mondial... Et nous retrouvons donc toujours cette prégnante question des échelles au cœur des problèmes de gouvernance des vignobles et de la filière comme celle de la nécessité d'un pôle viticole fort.



Carte 1 Les terroirs du Bordelais aujourd'hui : une structuration autour de trois noyaux d'élites

Derrière ces interrogations, c'est la question du rôle de la place de Bordeaux dans la gouvernance d'un espace viticole de « taille » mondiale alors que de nombreux acteurs de la filière bordelaise estiment que le Bordelais se suffit à lui-même. Pour autant un espace viticole, aquitain, sud-ouest ou local ne peut émerger que grâce à l'existence d'un « leader » qui prend en main les destinées du terroir ou dont l'action devient exemplaire pour l'ensemble de la communauté productrice.

### ***Nécessité encore d'un « leader »***

Celui-ci apparaît très clairement dans le cas du Sauternais pour lequel Jérôme Calauzènes (chapitre 5) montre parfaitement le rôle des propriétaires des grands crus classés en 1855 qui prirent en main les destinées du syndicat de défense de l'appellation, permettant ainsi aux héritiers des familles de l'Ancien Régime de maintenir leur emprise sur le terroir « Sauternes ». Ce même « club de crus classés fut ainsi à l'origine de l'appellation « Sauternes » réservée aux seules cinq communes, sièges de crus classés de Sauternes. Cette hégémonie c'est ainsi maintenue grâce à la solidarité d'un groupe qui sut substituer au paternalisme et à la « supériorité sociale » une forme de domination syndicale, donc plus « politique ».

Le rôle moteur des vieilles familles protestantes, sensible dans l'appellation Sainte-Foy-Bordeaux est à mettre sur un plan similaire, ainsi que souligne Chantal Crenn-Girerd (chapitre 9). Pour elle c'est l'utilisation de l'enracinement protestant qui a permis de cultiver l'excellence pour rivaliser avec les plus grandes appellations en terme d'authenticité et d'"éthique", et donc assurer un bon débouché aux vins de leur terroir.

Le poids d'un groupe d'acteurs solidaires est encore mis en exergue dans la présentation du terroir de Madiran-Pacherenc du Vic-Bilh par Colette Ducournau. La nécessaire ouverture de tout terroir dynamique aux innovations a contraint les acteurs du milieu viticole à rechercher des actions fédératrices porteuses pour l'ensemble de l'appellation. La seule présence de « leaders » ne pouvait suffire à remettre en question le fonctionnement interne, pourtant à la clé du renouvellement du territoire viticole et de son image vis-à-vis de l'extérieur. Seule la fédération d'acteurs autour d'objectifs partagés et une mobilisation puisant paradoxalement sa source dans un rapport de force coopérateurs/particuliers relativement tendu dans les années 1980 permit les évolutions nécessaires.

Au-delà de la question organisationnelle, l'ensemble des quinze chapitres de cette seconde partie constituent un inventaire assez complet des déterminants d'un terroir viticole, confortant la représentation de celui-ci en tant qu'image de la société qui le porte.

### ***Les marqueurs du terroir : l'articulation avec la société***

Un terroir viticole c'est d'abord un ancrage territorial. De leurs enquêtes auprès des producteurs Médocains et Bergeracois, Nathalie Corade et Bernard Del'Homme (chapitre 10) retiennent la dimension territoriale des AOC exprimée dans le fonctionnement des exploitations et le comportement des viticulteurs, même si cette dimension territoriale est plus souvent en arrière plan que clairement exprimée.

Comme le rappelle Michel Réjalot (chapitre 6), un terroir est ensuite une identité, une origine, un moyen de reconnaître et de mettre en évidence les concepts clés qui définissent l'identité même du vignoble et du vin: crus réputés, paysages évocateurs, concepts de viticulture locaux, savoir-faire particuliers, ancrage historique... « Comme outil de reconnaissance de singularités, l'appellation est au service de la construction identitaire ».

Celle-ci se traduit tout particulièrement par la toponymie et Gérard Aubin en analysant les demandes de changement de nom des communes de la Gironde dans la première moitié du XXe

siècle souligne le rôle essentiel des dénominations dans l'association entre origine géographique et facteurs de qualité des produits, sur laquelle repose le régime juridique français des appellations. Cette identité est confortée par un processus de discernement des vins, hérité du XVIII<sup>e</sup> siècle, définitivement normalisé au début du XIX<sup>e</sup> siècle, avec la mise en place d'un champ de spécialistes reliés par le réseau serré de leurs publications. Selon Eric Potier(chapitre 3), la réputation se lit désormais au nombre et à la précision des informations répertoriées concernant les châteaux, les propriétaires, les volumes et la nature de vin produits. Ce qui était nommé s'inscrivait dans le pôle du limpide d'un point de vue autant intellectuel que sensoriel.

Un terroir c'est aussi un marquage territorial comme le fut longtemps le tonneau ainsi que le rappelle Eric Potier (chapitre 13), la normalisation de la forme des barriques facilitant les prélèvements fiscaux qu'ils faisaient peser sur les vins. La différenciation des vins a ainsi épousé la diversification des contenants, le contact du bois favorisant également la construction de l'image du vin dans des aspects plus symboliques. L'origine des merrains fut et demeure parfois un des éléments de la différenciation qualitative des vins.

Un terroir devient rapidement une rente d'appellation ainsi que le démontre l'analyse de l'efficacité des caves coopératives conduite par Frédéric Couret(chapitre 11) avec un modèle partiellement déformé par la rente d'appellation. Mais, Alain Cazenave-Piarrot nous le rappelle, cette rente doit sans cesse être entretenue, confortée au moyen de la technique « viti-oeno » actuellement pratiquée dans tout vignoble moderne comme par un marketing judicieusement mené avec image cultivée auprès des médias, produits associés et fidélisation de la clientèle(chapitre 7).

Car un terroir viticole c'est enfin un vin de qualité à la personnalité reconnue, comme le souligne principalement Denis Dubourdieu (chapitre 15). Pour lui Bordeaux offre l'exemple historique d'un vignoble développé dans des conditions à priori défavorables et surmontées grâce notamment à. « la mosaïque des sols, la pluralité des cépages, la variabilité des conditions climatiques » afin de produire un vin d'assemblage offrant « une certaine régularité de la qualité en dépit des aléas climatiques ». Ainsi la personnalité d'un cru, ce goût et ce style qui lui sont propres, tiennent aux infinies possibilités des combinaisons des facteurs naturels et du savoir faire humain.

Mais un terroir, ce n'est pas seulement un espace patiemment repéré, c'est aussi (surtout !) un ensemble de représentations patiemment élaborées dans la longue durée. D'où le rôle du temps dans ces « espace-temps » que sont les terroirs viticoles.

### ***L'image du terroir : la construction des représentations***

Interrogeant l'image des vins sous l'angle des représentations et perceptions et des processus de promotion et de défense de cette image par le biais de la distinction et du discernement, les textes proposés montrent comment la « rente territoriale » des vignobles aquitains a été bousculée sous la pression du marché et du phénomène de mondialisation, d'où la nécessité de création ou de réactualisation d'une image identitaire, apte à distinguer le produit et à le défendre de la concurrence.

Marguerite Figeac (chapitre 2) aborde ainsi la construction de l'image, la mise en représentation du terroir, à travers sa figure emblématique à l'époque des Lumières, le port de Bordeaux où le peintre « *se plait à placer tous les ingrédients qui composent l'identité de la ville, une population socialement bigarrée...des bateaux,... des contenants...* », représentation qui, selon elle, aurait été transformée par un inconscient collectif en lieu de prédilection de Bacchus.

Cette construction des représentations nous la retrouvons dans les jeux des groupes d'acteurs professionnels (chapitre 5) où la grande propriété nobiliaire du Sauternais maintient sa prééminence dans une subtile construction / instrumentalisation du terroir. C'est également le cas des politiques

qui cherchent à faire bénéficier leur territoire de la notoriété du produit qui en est issu, renforçant la encore les représentations du terroir (chapitre 4)

L'image du terroir sort confortée par les processus de discernement (chapitres 3 et 6), par les recompositions comme le soulignent clairement les études de Jurançon (chapitre 7), de Madiran-Pacherenc Vic-Bilh (chapitre 8) et de Sainte-Foy (chapitre 9).

Toutefois la qualité apparaît bien aujourd'hui comme un facteur de distinction décisif et inéluctable (chapitre 15).

C'est au final la question de l'articulation société/terroir évoquée par Eric Rouvellac (chapitre 12) que l'on peut résumer sous l'interrogation : qu'est-ce qu'un terroir ? Pour lui, les relations entre les terroirs et les viticulteurs seront toujours un peu conflictuelles, certains viticulteurs réfutant une vision de la production en adéquation avec les meilleurs terroirs. Leurs détracteurs considèrent qu'au contraire c'est en mettant en avant une qualité liée à un ou des terroirs particuliers que seront le mieux défendus les vignobles aquitains. En arrière-plan, c'est tout le débat entre « agro-terroir » et « socio-terroir » que nous avons abordé en fin de première partie et qui conditionne l'avenir d'une grande partie des vignobles européens aujourd'hui.